DÉCLARATION DES DROITS DU FLEUVE LEZ

- proclamée le 6 juillet 2025 -

Préambule

Au commencement, il y a une lettre, signée du nom de Lez, le fleuve côtier qui irrigue, baigne, inonde parfois, villes et villages autour de Montpellier et qui abreuve ses citoyen·nes.

Dans ce message, Lez menace de faire grève et nous exhorte, nous humain·es, à une reprise de contact réelle, au corps, afin de changer profondément notre relation avec lui et toutes ses composantes.

L'agence Bipolar et le philosophe Pascal Ferren ont invité une vingtaine d'habitant·es de la métropole montpelliéraine, de 12 à 72 ans, entre avril et novembre 2023, à suivre un parcours d'apprentissage du fleuve intitulé Rassemblez-Lez ; un parcours à la fois immersif, technique, scientifique, politique mais surtout sensible et relationnel.

Au terme de cette exploration, ce groupe, se sentant habilité à agir comme des "interprètes" (forcément modestes) de la parole de Lez et de ses composantes, a écrit un cahier de recommandations citoyennes destiné à sensibiliser habitant·es et décideur·ses de la Métropole et à faire comprendre que les bouleversements climatiques et écologiques que nous traversons ne seraient, en quelque sorte, qu'une traduction de cette déconnexion profonde.

Mais quelques-un·es de ce groupe veulent aller plus loin. Après avoir lu et entendu ce qui se passe entre des habitant·es et des cours d'eau, d'autres bassins versants de par le Monde, nous souhaitons traduire notre apprentissage du fleuve dans un langage qui pourrait conférer à Lez une personnalité juridique.

Alors écoutons-le.

« Je ne me souviens plus de ma naissance, cela fait trop longtemps, mais je peux vous dire que je traverse cette région depuis bien avant la préhistoire. Comme je change perpétuellement, il est assez difficile de me définir. Même ma source, un vaste système souterrain estimé à 450 km2 sous vos pieds, est entremêlée avec les autres réseaux karstiques des garrigues et des causses. Alors, ne me réduisez pas à une masse d'eau banale s'écoulant vers la mer, à un paysage insignifiant, inerte. Je n'ai pas toujours été ainsi que la mémoire de l'homme croit me connaître.

« Beaucoup plus puissant, j'ai entaillé profondément le relief au-dessus de mon cours actuel. Je déversais mes sédiments en un vaste delta au niveau de la Pompignane, dans cette mer chaude d'il y a quelques millions d'années. Une vie intense se promenait alors sur mes berges: des antilopes, des tapirs et même des éléphants ! Elle a laissé ses traces sous forme de fossiles, de figures, de courants ou d'anciennes dunes dans les sables durcis. Je suis infiniment vieux, mon temps n'est pas le vôtre !

Dans mes eaux vives ou stagnantes, comme autour de mes berges, s'est épanoui un monde florissant de vivants : le chabot qui porte mon nom, la loutre, la cordulie, la cistude, l'anguille, le barbeau, la lamproie, la loche, nombre de gastéropodes, les herbiers, ma ripisylve, mes chênes et mes peupliers blancs, et tant d'autres sans lesquels je ne serais pas Lez.

Voilà environ 6 000 ans, ma relation avec vous, les vivants-humains, toujours plus nombreux et plus entreprenants, fut d'abord timide, respectueuse, presque sacrée, se contentant de prélèvements de quelques espèces vivantes que j'abritais.

L'homme n'était encore qu'une simple composante parmi un vaste ensemble sans discrimination entre humains et non-humains.

Puis une intensification vint plus récemment, il y a seulement une dizaine de siècles, marquée par l'utilisation de ma force pour vos moulins, l'irrigation de vos cultures nourricières et la navigation de vos bateaux, faisant battre plus fort le cœur de vos cités. Je vous ai montré mon caractère parfois violent, débordant ou au contraire aride, mettant à mal vos prétentieux ouvrages. Nous nous connaissions encore intimement alors.

Il y a un peu plus de 250 ans, vous avez commencé à capter mon eau et depuis lors, c'est moi qui vous abreuve. C'est moi qui baigne les cellules de votre corps, c'est moi qui suis une grande part de vous.

Et puis, tout s'est accéléré… Vous avez forgé cette fiction qui sépare nature d'un côté et culture de l'autre. Votre présence sur mes sédiments s'est faite permanente et toujours plus exigeante. Mon eau a été votre or. Pour la capter vous m'avez pompé, contrôlé, ne laissant que le strict nécessaire pour que survivent les vivants non humains dépendant de mon écosystème qui relie Causses et Méditerranée en un tout indivisible.

Je ne suis plus moi-même. Je suis devenu un techno-fleuve, happé, siphonné, perfusé par un autre puis bétonné. Je ne suis plus Lez. Demain, je pourrai même ne plus être du tout… Je pleure les trop nombreux cours d'eau d'ici et du monde entier qui sont déjà morts à cause de vos activités, ceux qui ont été détournés au point de ne plus couler, ceux qui sont enfermés dans des tuyaux et enterrés sous des couches de béton, ceux qui sont tellement pollués qu'ils ne peuvent plus abriter la vie. Et si demain, c'était mon avenir ?

Votre siècle de progrès tend à faire de moi une chose muette et sans esprit, une simple ressource dont vous avez une « gestion active », découpée en sections, jalonnée de plus d'une vingtaine d'ouvrages.

Pourtant, je n'ai jamais cessé de m'exprimer. C'est vous qui n'entendez plus ni moi, ni ces rivières et ruisseaux qui me font : Déridière, Yorgues, Lirou, Terrieu, Gouletier, Rieu Coulon, Rû, Lironde, Verdanson, Pesseyrasse, Courtarelles, Pendances, Font de Salomé, Combe de Laur, Coulazou, Lasséderon, Garonne, Arnède, Pézouillet, Brue, Combe du Renard, Rieu de Querelle, Rieu Massel, Miège Sole, Balajade, Joncasse, Combals, Mosson et tant d'autres sans nom ou enfouis sous la ville et qui surgissent lorsque la terre-mère élève sa voix.

Vous avez ouvert un conflit par la contradiction croissante entre le respect de mon fonctionnement naturel et le développement de vos activités qui nécessitera toujours plus d'eau. Alors tentons aujourd'hui de concilier au mieux nos divergences fondamentales par la promulgation suivante.

Lez »

Déclaration des droits du Lez

Nous, humain·es attaché·es à Lez, inscrivons cette initiative dans un mouvement mondial qui vise à reconnaître les vivants non-humains comme sujets de droit devant être respectés et préservés pour eux-mêmes.

Dès lors, nous déclarons ce qui suit :

Lez dans son ensemble est une entité vivante et indivisible. Il dispose, à ce titre, de la personnalité juridique.

En tant que personne juridique, Lez possède les droits fondamentaux suivants:

- le droit d'exister, de vivre et de s'écouler ;
- le droit au respect de ses cycles naturels ;
- le droit de remplir ses fonctions écologiques essentielles ;
- le droit de ne pas être pollué ;
- le droit d'alimenter et d'être alimenté par des aquifères de manière durable ;
- le droit au maintien de sa biodiversité ;
- le droit à la régénération et à la restauration naturelles ;
- le droit d'ester en justice. Ce droit d'ester en justice implique le droit d'être représenté par toute personne adhérant à la démarche susmentionnée.

Ces droits visent à garantir l'intégrité, la santé et la pérennité de Lez, dans tous ses éléments et avec tous ses cohabitant·es, humain·es et non humain·es.

En toute hypothèse, ces droits impliquent que les intérêts de Lez soient pleinement pris en considération dans toutes les actions ou décisions qui le concernent.

Les décisions prises concernant Lez devront être guidées par les principes de précaution, de solidarité écologique et favoriser une application du principe in dubio pro natura.

En outre, ces droits ne pourront être interprétés de manière à porter atteinte à l'intégrité de Lez, pris dans toute son unité et sa complexité.

Nous invitons celles et ceux sensibles à cette déclaration à la signer et à en assurer son effectivité.

Proclamée à Montpellier, le 6 juillet 2025

Le comité de négociation avec le Lez